

## L'autonomisation de la «littérature nationale» au XIX<sup>e</sup> siècle

Maurice Lemire

Volume 20, numéro 1, printemps-été 1987

L'autonomisation de la littérature

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500789ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500789ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemire, M. (1987). L'autonomisation de la «littérature nationale» au XIX<sup>e</sup> siècle. *Études littéraires*, 20(1), 75–98. <https://doi.org/10.7202/500789ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

# L'AUTONOMISATION DE LA « LITTÉRATURE NATIONALE » AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

---

*maurice lemire*

---

**Abstract:** *Our so-called "national" literature in the 19<sup>th</sup> century sought to establish itself as independent of French literature, not so much to proclaim its own identity as to counter the spread of liberal ideas. Its quest was for originality of subject rather than of form, in the belief that the presentation of Canadian manners alone sufficed to guarantee originality.*

L'autonomisation de la littérature désigne habituellement ce phénomène par lequel le littéraire tend à s'affranchir du non-littéraire en assumant la responsabilité de ses codes. Ainsi le littéraire vise à se libérer particulièrement de la tutelle de la classe dominante ou de celle d'autres disciplines qui pourraient lui dicter ses lois. On entend ce terme également dans un autre sens : une littérature conquiert son autonomie par rapport à une autre. Ce phénomène est passablement différent du précédent en ce sens qu'il ne s'agit plus d'une lutte entre le littéraire et le non-littéraire, mais d'une rivalité entre deux systèmes de codes. Pour des raisons d'identité, une société ou une nation peut être amenée à juger les codes émis par une instance étrangère comme ne lui convenant plus. Ceci veut dire que l'on procède à un dédoublement des instances de légitimation et à l'émission de nouveaux codes.

Le processus de scissiparité s'enclenche d'ordinaire d'après le modèle suivant. Quand la littérature fille a atteint une certaine maturité, elle cherche à se libérer des tutelles intérieures — celles des classes dirigeantes — et des tutelles extérieures — celles de la littérature mère. Le cas de la littérature française à la Renaissance pourrait être exemplaire : les poètes de la Pléiade affirment à la fois leur autorité sur le contenu de la littérature française et leur souci de se dégager de l'emprise latine. Les cas plus complexes des littératures allemande et russe, qui secouent le joug français à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, constituent aussi des points de référence. Il s'agit cependant de littératures parvenues à leur maturité et qui ont absorbé avec bonheur les codes d'une littérature qui leur a servi de guide. Dans ces cas, on remarque une rupture plutôt progressive que soudaine. Pendant un certain temps des écrivains continueront à écrire dans les deux langues.

Pour l'étude de la littérature québécoise, ces modèles ne sont pas tout à fait adéquats parce qu'ils portent sur des littératures de langues différentes. Pour les besoins de notre étude, il serait plus juste de nous référer aux littératures coloniales des grandes langues européennes : littérature américaine, littérature mexicaine, littérature brésilienne. On aperçoit alors deux types d'autonomisation : quand la bouture est plus considérable que l'arbre, elle fait basculer les normes en sa faveur ; quand la bouture demeure simple rameau elle continue à s'alimenter à l'arbre. Ni la littérature américaine, ni la littérature mexicaine n'ont besoin d'affirmer leur indépendance : c'est une évidence. Mais on ne peut en dire autant des littératures canadienne-anglaise et australienne. Ainsi il aurait été normal que la littérature québécoise restât dans un état de dépendance jusqu'à ce qu'elle atteigne sa maturité. Rien ne nous dit que les choses ne se soient pas déroulées ainsi dans la réalité, mais dans l'ordre du discours, il en va tout autrement. Avant même la constitution d'un certain corpus, un discours d'autonomisation s'instaure pour que la littérature dite nationale se développe d'après des codes que l'on oppose à ceux de la littérature mère. On peut y voir une intervention d'instances non-littéraires qui suscite des interrogations.

Ce discours est en effet suspect par la contradiction interne qu'il comporte. Si d'un côté, il réclame une pleine autonomie

de la littérature nationale par rapport à la littérature française, de l'autre il recommande la soumission du littéraire à la morale et à la religion. Une telle contradiction pourrait bien révéler un souci de soustraire la littérature québécoise au mouvement général d'autonomisation qui anime alors la littérature française pour mieux la garder sous la tutelle cléricale. Le discours s'élabore en effet grâce au nationalisme, mais à l'avantage de la religion. Il flatte la fierté des Canadiens pour les amener à accepter une littérature entièrement consacrée aux intérêts cléricaux. En faisant coïncider parfaitement nationalisme et religion, il en arrive à faire de la littérature nationale un instrument de propagande religieuse.

Le discours des milieux ultramontains repose sur le postulat romantique qu'à chaque nationalité correspond sa littérature. Comme nous avons cessé d'être Français pour devenir Canadiens, nous devons nous retrouver dans une littérature qui nous ressemble et non dans une littérature étrangère. Ce postulat sous-tend cependant une stratégie beaucoup plus fine, plus complexe. Avec l'échec de la Rébellion de 1837-1838, le peuple a perdu confiance en ses institutions politiques pour assurer son indépendance. Alarmé par la répression, il adopte un comportement plus pacifique et prête volontiers l'oreille à ceux qui dissocient la reconnaissance d'une nation de la politique. On lui cite les cas de la Pologne et de la Hongrie qui, sans presque jamais connaître l'indépendance politique, n'en ont pas moins continué à jouir d'une reconnaissance internationale grâce à leur culture distincte. L'exemple de Walter Scott, qui a donné aux Écossais un regain de fierté, est présent dans l'esprit de plusieurs. À défaut d'indépendance politique, il serait donc possible d'affirmer l'indépendance culturelle par la littérature et les arts. Ainsi le nationalisme jusqu'alors identifié à la politique, pourrait se concevoir comme une force entièrement autonome qui reposerait sur un consensus général de la population.

Les nouveaux rapports de force qui s'établissent à partir de 1840 entre le peuple et le pouvoir politique ne ressemblent en rien à ceux qui existaient entre la Chambre d'Assemblée et le Conseil exécutif. Le nouveau nationalisme, comme le note Louis Balthazar, n'a plus pour objectif la prise du pouvoir politique, mais une sorte de consolidation de l'identité nationale. En ce sens il s'apparenterait au nationalisme

traditionnel par rapport à un nationalisme de type moderne, comme celui qui avait prévalu avant 1840. L'action nationale, comme on l'appellera plus tard, est une sorte d'introversio qui porte sur une auto-analyse pour parvenir à une plus grande conscience de la spécificité par rapport aux autres peuples. Elle a l'avantage de dissocier le nationalisme de la politique, de le soustraire à toute forme d'engagement immédiat pour l'inscrire dans l'ordre du discours plutôt que dans celui de l'action. Pas étonnant dans ce cas qu'il manifeste de profondes affinités avec la littérature. Faire de la littérature pourrait même être la forme par excellence de l'action nationale.

En ce XIX<sup>e</sup> siècle baptisé par Hans Kohn «siècle des nationalités», la nationalité constitue le nouveau foyer du discours. C'est par rapport à elle que se définissent les diverses activités humaines. Tous les arts en ont désormais une et par un effet de convertibilité ce sont les arts et les lettres qui définissent le mieux les nationalités. Les histoires, que ce soit de la musique, de la peinture, de la littérature ou de l'architecture... s'écrivent dans le cadre de la nation. D'où cette tendance bien naturelle à voir en eux la plus pure gloire des collectivités. La nationalisation des arts a pour effet de dissocier le pouvoir politique ou même économique d'un autre qui les transcenderait, celui de l'intelligence. Cette vision des choses reçoit un accueil très favorable au Canada où justement l'Acte d'union signifie que les Canadiens renoncent à prendre le pouvoir politique, où la partie paraît trop inégale pour qu'ils s'engagent dans l'exploitation des richesses naturelles du nouveau continent. Une certaine élite s'imagine que la gloire littéraire assurera aux Canadiens la reconnaissance internationale que leur refuse la politique ou l'économie.

Ce discours tenu par des gens, comme Laurent-Olivier David, Norbert Thibault et J.S. Raymond<sup>1</sup>, ne fait toutefois pas l'unanimité. Après la défaite politique, il nous resterait à livrer la bataille économique. Les institutions libérales dont nous jouissons nous permettraient de tirer un excellent parti de notre cohabitation avec les Britanniques, comme le remarque déjà Isidore Lebrun en 1832<sup>2</sup>. Pour Étienne Parent, les arts en général et la littérature en particulier ne sont que des accessoires par rapport à l'économie. Ce n'est qu'après nous être donné de solides assises économiques que nous

pourrions songer aux luxes de l'esprit<sup>3</sup>. Mais cette orientation, qui mettra longtemps à faire son chemin, ne trouve pas preneur dans les années 1840 parce qu'elle sous-tend de nouveaux rapports de force. Si en effet on met l'accent sur l'économie, comme l'aurait voulu Parent, il faut lui accorder la priorité dans l'éducation, dans la politique et même dans la culture, ce qui veut dire que l'on accorde aux producteurs de richesse une priorité sociale indiscutable. Plus que la classe politique, c'est le clergé qui aurait à souffrir de cette suprématie. D'ailleurs la course aux richesses, admettant qu'elle ait été possible, aurait amené une émancipation populaire que les classes dirigeantes ne souhaitent pas.

La littérature apparaît donc comme le moyen le moins coûteux de nous faire reconnaître internationalement comme nation distincte en Amérique. Il nous en faut une également pour nos besoins culturels en tant que peuple. Parce que nous sommes devenus une nation bien particulière, nous ne pouvons plus nous contenter de la littérature française qui exprime les aspirations d'une nation différente. Nous avons besoin pour notre consommation interne d'une littérature qui corresponde à notre caractère national. C'est à partir de ce principe que l'on s'efforce de démontrer que la littérature française ne répond plus à nos besoins collectifs. Évidemment le reproche principal à son adresse est celui d'impiété : sans respect pour des institutions séculaires, elle remet tout en cause qu'il s'agisse de la religion, de la monarchie, de la famille ou de l'éducation<sup>4</sup>. Cette littérature toute centrée sur la problématisation du présent serait, d'après Sabin Raymond, frappée de stérilité, aussi surprenant que cela puisse paraître<sup>5</sup>. Dans ses reproches, Raymond sent bien sur quel terrain mouvant s'aventure la nouvelle littérature. En plus d'être sans principe, elle est sans règle. Ainsi à ses yeux, elle s'est affranchie de la morale d'une part et de l'esthétique classique d'autre part. La gouverne absolue des codes par les écrivains eux-mêmes équivaut à la livrer au seul « caprice ». Somme toute, le reproche majeur à l'adresse de la littérature française c'est de s'autonomiser.

Ceci ne veut cependant pas dire que toute relation avec la littérature française doive être rompue pour autant. La déviation qui l'affecte depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, ne condamne pas par le fait même la littérature qui précède. Les chefs-d'œuvre

du XVII<sup>e</sup> siècle conviendraient mieux à des esprits qui n'ont pas encore été souillés par les miasmes du romantisme, selon Joseph-Charles Taché<sup>6</sup>. En effet, la littérature contemporaine apparaît à plusieurs comme l'expression de la dégénérescence. À force de raffinement, les Français sont tombés dans des excès qui n'ont rien de commun avec le caractère rustique que nous a forgé la grande nature. En revenant à l'esprit du XVII<sup>e</sup> siècle, nos écrivains retrouveraient l'esprit de la vraie grandeur et de la vraie noblesse régénéré par la pureté d'une nature encore vierge<sup>7</sup>. Cette exception en faveur du XVII<sup>e</sup> siècle illustre en réalité le rôle que l'on attribue implicitement à la littérature. En effet, une littérature à sa place se contente d'appuyer le pouvoir en faisant sa louange et en instruisant les sujets de leur devoir. C'est pourquoi Norbert Thibault souhaite lui voir conserver « le caractère religieux, noble, grave, sensé, qu'elle a pris, au siècle de Louis XIV [...] »<sup>8</sup>

Notre littérature, qui prolongerait celle du XVII<sup>e</sup> siècle, devrait à la fois répondre à nos besoins domestiques et assurer en même temps notre rayonnement international. Ces exigences peuvent paraître contradictoires puisque, d'une part, on cherche pour la consommation interne à renouer avec la tradition classique et, d'autre part, on veut s'imposer par l'originalité parmi les autres littératures. On se rend bien compte que seul l'inédit peut parvenir à attirer l'attention de la critique internationale<sup>9</sup>. Mais qu'entend-t-on au juste par originalité ? Elle est le contraire de l'imitation, comme nous le fait voir ce texte : « L'imitation habile, un style agréable et suffisant font les bons écrits et le plaisir des lecteurs bien disposés ; mais ce qui crée une littérature, c'est le génie ou du moins le talent original [...] »<sup>10</sup>. Voilà un truisme que personne n'osera contredire, mais encore, même avec du génie, comment peut-on être original ? Nous pourrions croire de bonne foi que l'on se réfère à l'esthétique moderne fondée sur la nouveauté : le grand écrivain est celui qui renouvelle les sujets par une forme inédite. Mais on refuse de s'aventurer sur ce terrain parce qu'on refuse d'accepter que l'originalité soit d'abord une question de forme. Admettre la primauté de cette dernière équivaldrait à libérer l'artiste de toutes les contraintes qui le lient à l'esthétique classique et surtout à la morale. C'est pourquoi la nouvelle littérature ne s'habituerait « jamais à transiger avec les doctrines du beau, du bon et du vrai, sous l'affreux prétexte de devenir originale, ou de s'attacher aux

principes d'une école »<sup>11</sup>. Si donc elle ne se situe pas du côté de la forme, l'originalité se limite au sujet. Voilà une position qui révèle le retard des théoriciens de la littérature nationale sur leurs contemporains français. Ils se croient encore au temps où la grandeur du sujet faisait la grandeur de l'œuvre : chanter les louanges d'un roi puissant valait plus que de célébrer les prouesses héroïques d'un inconnu. Ainsi l'originalité que l'on recherche serait moins dans la forme ou dans la littérature que dans le sujet dont elle traite. La littérature nationale sera originale parce que les Canadiens, dont elle traite, sont originaux.

On éprouve cependant beaucoup de difficultés à justifier la perception d'originalité que les Canadiens auraient alors d'eux-mêmes. En effet la réaction de la plupart des voyageurs britanniques est dans l'ensemble plutôt négative. Des Français tels qu'Isidore Lebrun, Alexis de Tocqueville, et Alfred de Vigny<sup>12</sup> ne diffèrent pas tellement d'opinion. Il faut cependant avouer que l'avis change d'après la position idéologique des voyageurs. Xavier Marmier et Edme Raneau de Saint-Père<sup>13</sup>, pour ne mentionner que ceux-là, croient trouver ici un abri contre le temps. Mais les uns comme les autres s'accordent sur le retard du Canada par rapport au reste du Continent. Nous pouvons donc croire que cette conscience d'originalité ne vient pas surtout du regard étranger, mais de la comparaison avec les immigrants récents. À partir de 1830 surtout, une politique intense de peuplement ouvre les portes à tout venant. Les arrivants en pleine phase d'acclimatation contrastent sur les habitants si bien adaptés à la géographie du pays. Cette conscience d'originalité s'accroît au contact des Américains. De ce monde nouveau constitué d'un amalgame de populations hétéroclites, les Canadiens tirent la conscience de leur homogénéité et de leur spécificité. De la différence ils concluent vite à l'originalité. Pour être originale la littérature n'aurait qu'à refléter les mœurs canadiennes : « ainsi, affirme Casgrain, sa voie est tracée d'avance ; elle [la littérature nationale] sera le miroir de notre petit peuple dans les diverses phases de son existence »<sup>14</sup>.

Certaines modes font croire aux littératures qu'il y aurait dans les mœurs particulières des Canadiens un filon à exploiter. En Europe la vogue est à l'exotisme. On se passionne pour le Proche-Orient, pour le Maghreb, pour les

Indiens d'Amérique. Les succès d'*Atala*, du *Dernier des Mohicans* indiquent assez quel parti on peut tirer de mœurs originales. Pour des gens qui croient assez naïvement en la toute-puissance du sujet, la relative retraite des Canadiens du monde civilisé pourrait comporter autant d'inédit que les mœurs aborigènes.

En exploitant cette originalité, on ferait d'une pierre deux coups : on assurerait au peuple canadien une reconnaissance internationale et en même temps on consoliderait une identité menacée. Certains ont l'impression que le pays s'engage dans des mutations qui vont altérer son identité traditionnelle. La facilité des communications soit par chemin de fer, soit par bateau à vapeur, multiplient les contacts avec les étrangers et expose à des influences débilitantes. La diffusion de l'éducation et de l'imprimé menace également une culture dont le support majeur, pour ne pas dire unique, a été la tradition orale. À une époque où la mémoire collective risque d'être gravement perturbée, la littérature doit prendre le relais pour « transmettre à la postérité les traditions, les usages, en un mot, tout ce qui constitue la nationalité d'un peuple, et [...] présenter aux générations futures les vertus et le patriotisme de leurs ancêtres »<sup>15</sup>. La génération qui publie vers 1860 sent en particulier un urgent besoin de récupérer rapidement les vestiges d'un passé évanescant<sup>16</sup>. Mais l'urgence de la récupération pourrait bien n'être qu'un prétexte ou qu'une façade car elle est l'occasion de redéfinir le nationalisme en fonction d'un passé idéalisé en particulier par l'histoire. Non seulement les mœurs des ancêtres doivent-elles être fidèlement remémorées, mais elles doivent servir de modèle aux actions futures. Le passage de l'oral à l'écrit n'est pas une simple opération de transcription, mais l'occasion de réaménager le tout dans un ordre qui soit favorable à l'idéologie de la classe dominante.

Comme l'originalité ne réside pas dans la forme, mais dans le sujet, on se demande en quoi consiste celle des Canadiens. Simplement poser cette question signifie que l'on entend déterminer un ordre entre les caractéristiques qui définissent l'originalité et c'est dans cette opération que se manifeste le plus visiblement l'idéologie qui est à l'œuvre. Les ultramontains s'accordent à reconnaître l'originalité des Canadiens français dans le fait d'être des catholiques de langue française vivant en

Amérique du Nord, par opposition, il va sans dire, à des protestants de langue anglaise. En ceci, nous nous apercevons qu'ils ont conscience d'être minoritaires au sein d'une majorité qui tend vers l'uniformité. Mais là où l'idéologie l'emporte, c'est au moment d'accorder la prédominance à l'une des deux caractéristiques majeures. Si l'on admet que « [...] ce qui nous distingue, nous Canadiens français, des autres populations qui nous environnent et des peuples qui nous avoisinent, c'est notre religion, c'est notre langue, ce sont nos mœurs »<sup>17</sup>, c'est que l'on y voit un ordre de priorité. On n'hésite pas à affirmer que « la langue, [est] le second boulevard de notre nationalité, puisque la religion en est le premier »<sup>18</sup>. Sous prétexte de déterminer notre originalité, on élabore en fait une véritable stratégie de résistance pour contenir les assauts de l'extérieur. On se pose implicitement la question de savoir sur quel point les Canadiens pourraient céder au pis-aller sans perdre leur identité nationale. Dans une situation extrême, ils pourraient même perdre la langue pour conserver la religion : bien des hommes peuvent croire que la langue passe avant la Religion,

**[...]mais il en est d'autres et en bien plus grand nombre qui soutiennent et croient sincèrement que la langue, que les lois, que la nationalité doivent passer après cette même religion qui en est le plus ferme appui**<sup>19</sup>. Le catholicisme devient ainsi le véritable définisseur de l'identité nationale : « Oui, certes, nous ne serons véritablement Canadiens que tant que nous resterons véritablement catholique »<sup>20</sup>.

Ce réaménagement du nationalisme montre bien que le pouvoir est passé de la classe politique à la classe cléricale. Tant que la première dominait, le nationalisme et la religion évoluaient en des sens divergents : la tension a été particulièrement manifeste à l'époque de la Rébellion. Pour affermir son ascendant le clergé tente de convertir à son avantage les forces que canalise le nationalisme. Désormais religion et patrie ne feront plus qu'un pour s'opposer aux dangers extérieurs, qu'ils viennent d'Amérique ou d'Europe. Pour justifier ce réaménagement, les arguments ne manquent pas. Le premier, le plus courant, veut que la religion soit la meilleure gardienne de la nationalité<sup>21</sup>. C'est alors que s'élabore cette théorie de l'interdépendance entre la langue et la foi qui devait faire fortune dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Mais dans le cadre des institutions britanniques, une telle subordination du national au religieux peut paraître suspecte. Les États modernes n'évoluent-ils pas vers une

séparation des pouvoirs civils et religieux ? On repousse cette objection par une distinction plutôt spécieuse : le rôle de la religion différerait d'un pays ancien à un pays neuf ;

**En Angleterre, la société est vieille, elle a de longues années d'existence ; mais en Canada la société est neuve, elle n'est que d'hier. Par conséquent, il lui faut, plus qu'aux vieux pays, placer l'affaire religieuse en premier lieu**<sup>22</sup>.

Cette distinction n'éclaire cependant en rien le débat, car elle n'explique en rien pourquoi une jeune nation comme les États-Unis devrait être plus religieuse qu'une vieille nation comme l'Angleterre.

La redéfinition du nationalisme en faveur de la religion oriente la nouvelle littérature dans un sens éminemment favorable au pouvoir clérical : littérature nationale sera désormais synonyme de bonne littérature au sens où le définit l'*Œuvre des bons livres* en opposition à la mauvaise littérature française et anticléricale. On ne manque pas d'exploiter en faveur de la religion la réaction romantique contre le nationalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle. On voudrait même accréditer le principe selon lequel la littérature produirait des chefs-d'œuvre quand elle s'inspire de la religion et s'avilirait quand elle s'en éloigne. Les exemples de Chateaubriand, de Lamartine et de Hugo sous la Restauration le valideraient :

**La littérature, disons-nous, s'est réfugiée dans le christianisme ; elle devrait en recevoir un reflet divin. Quelques hommes de génie ont ouvert une voie nouvelle : la religion a inspiré leurs pages les plus sublimes : la foi, voilà leur muse**<sup>23</sup>.

Au Canada une littérature alimentée par le catholicisme partagerait la mission du peuple canadien qui se définit ainsi : « [...] évangéliser l'Amérique et [...] y établir un peuple qui, à l'instar des Israélites fidèles, ne courbera jamais la tête et ne pliera jamais le genou devant les autels de Baal »<sup>24</sup>. Dans ce plan divin, la littérature joue un rôle majeur car « c'est au moyen des lettres qu'il [le peuple choisi] répandra les idées et les principes implantés sur ce sol »<sup>25</sup>. Dans la pratique, nous voyons cependant mal comment une littérature de langue française pourrait rejoindre la majorité de la population anglophone du continent. Pour être vraisemblable, une telle supposition ne peut reposer que sur la qualité exceptionnelle des œuvres qui les imposerait par la traduction à titre de chefs-d'œuvre internationaux. Faut-il rappeler que tout ce discours prospectif repose toujours

sur le présupposé que les produits de la nouvelle littérature seraient d'emblée d'une valeur indiscutable. Mais ce présupposé pourrait lui-même reposer sur un autre qui appartient plus à l'ordre du désir qu'à celui de la réalité, à savoir que les œuvres conformes à la Vérité révélée devraient être esthétiquement plus valables que les produits de l'erreur.

Après avoir déterminé en quoi consiste l'originalité des Canadiens, on cherche les meilleurs moyens de l'exprimer en littérature. Comme ils ne peuvent voir dans les événements autre chose que l'intervention de Dieu dans les affaires humaines, les Canadiens catholiques devraient toujours faire de leurs œuvres des genres de *gesta dei per francos*, comme l'a bien montré Serge Gagnon pour les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle canadien<sup>26</sup>. Une telle inspiration conduirait normalement à écrire des œuvres comme *La Jérusalem délivrée* ou *le Paradis perdu*, mais le genre épique conviendrait assez mal à un peuple caractérisé par l'uniformité de ses conditions sociales. En effet peu de héros peuvent incarner les vertus de la race et servir de modèles au peuple. Sans connaître Michelet, on se rabat sur le collectif de préférence à l'individuel pour célébrer les gestes de la tribu. On s'enferme ainsi dans le dilemme suivant : si d'un côté on mise sur la grandeur du sujet pour produire de grandes œuvres, de l'autre on doit placer au centre de l'action de simples individus que normalement l'histoire ignore. Alors que les littératures européennes parviennent à reconnaître l'espace privé dans la vie des citoyens dans un genre littéraire nouveau, le roman, la nouvelle littérature se limiterait à l'espace public dans la vie des individus. Entièrement consacrée au bien commun, elle resterait quand même assujettie à l'existence quotidienne.

Cette littérature publique — par opposition à privée — consacrée aux intérêts de la collectivité, exalterait ses institutions et ses droits. Prônant la solidarité collective, elle se livrerait à la contestation, non de l'intérieur, ce qui équivaldrait à la division, mais de l'extérieur à l'égard des ennemis de la collectivité. Moyen par excellence de valorisation, elle récupère le passé et l'interprète dans le sens le plus favorable à la classe dominante. Elle s'abstient de toute critique parce qu'en situation défensive, toute dissension équivaut à un affaiblissement. D'entrée de jeu, une littérature militante s'impose un certain nombre de balises. Pour ne pas diviser les

forces intérieures, elle évite les sujets qui se rapportent à des déviances quelconques dans les questions sociales, religieuses et politiques. Ainsi les seuls rapports de force qui peuvent créer une dynamique ne viendront que des chocs avec l'extérieur. Elle s'expose ainsi à la dichotomie permanente. L'originalité recherchée, non dans la forme mais uniquement dans les sujets, se trouve, même sous ce rapport, singulièrement gênée dans sa marge de manœuvre.

Il ne serait pas juste d'affirmer absolument que l'on propose des sujets aux futurs écrivains, car une œuvre littéraire de quelque envergure ne saurait soutenir l'intérêt simplement en parlant de la grande nature américaine, ni en brossant des tableaux des mœurs paysannes canadiennes. On énumère plutôt des caractéristiques que devrait avoir la nouvelle littérature pour atteindre à l'originalité. Un heureux dosage, peut-on croire, produirait les résultats escomptés. La grande nature, les mœurs des indigènes, l'histoire du Canada et les coutumes des « habitants » constitueraient des éléments fondamentaux pour atteindre l'originalité. Si toutefois, nous examinons ces éléments avec une certaine distance critique, nous nous apercevons que leur nouveauté est plutôt émoussée. La grande nature de l'Amérique a fait irruption dans la littérature française avec Chateaubriand qui a su montrer tout le parti que l'on pouvait tirer des vastes solitudes du nouveau continent, mais cinquante ans après la publication du *Génie du christianisme*, la recette n'opère plus. Il en va de même pour les Indiens qui ont fait la renommée de Fenimore Cooper bien avant que les Canadiens ne songent à l'imiter. Quant au roman historique, s'il a eu ses heures de gloire, elles sont maintenant lointaines avec Walter Scott et ses innombrables émules. Seules les mœurs canadiennes pourraient se réclamer de l'inédit si vraiment elles étaient aussi originales qu'on le prétend. Nous sommes donc obligé d'avouer que l'idée d'originalité sur laquelle on se fonde date d'un certain nombre d'années non parce que l'on n'est pas au courant des derniers développements dans l'esthétique, mais parce qu'on les récuse. Depuis la théorie de l'art pour l'art, la plupart des écrivains français ont recherché les prestiges de la forme en laissant tomber les sujets dans la banalité. Leur refus d'emboîter le pas force les écrivains canadiens, encore tributaires des modèles romantiques, à l'immobilisme.

La grande nature vierge constitue certes le contraste le plus frappant pour un Européen qui arrive en Amérique. Aussi les voyageurs étrangers depuis Jacques Cartier et Samuel de Champlain ont-ils toujours insisté sur cet aspect. De là à conclure que c'était leur sujet préféré, il n'y avait qu'un pas. À la lecture de leurs récits, les Canadiens sont à la fois frappés par leur naïveté et surtout leur méconnaissance de l'Amérique véritable. Il leur semble donc qu'avec une meilleure information, ils auraient pu faire mieux. À cet effet, l'avantage des Canadiens paraît donc incontestable :

**S'il est vrai que le spectacle de la nature puisse seul inspirer des pensées grandes, sublimes, s'il est vrai qu'il soit comme une glace où se reflètent nos aspirations et d'où elles doivent jaillir dans tout leur jour, quelle carrière s'ouvre devant nous**<sup>27</sup>.

Désormais tous les accidents naturels sont proposés à l'inspiration des poètes<sup>28</sup>, mais on ne se rend pas compte que l'avantage des Européens, en plus d'une vaste culture littéraire, c'est de pouvoir jeter un regard neuf, émerveillé sur une réalité qui transcende le convenu. Le Canadien, qui a grandi au milieu de ce décor, ne peut, faute de point de comparaison, en mesurer l'originalité, ce qui fait écrire à Xavier Marmier :

**Quand on entre dans ce vaste et beau pays du Canada [...] on se dit qu'il devrait naître d'une pareille nature une poésie neuve, originale, imprégnée de la saveur même du sol, et l'on regrette dans la plupart des compositions canadiennes qu'elles ne soient qu'une imitation de nos propres élégies**<sup>29</sup>.

Proposer un sujet c'est aussi indiquer la façon de le traiter. Conseiller de se laisser guider par la grande nature américaine voudrait dire qu'elle va d'elle-même indiquer la forme à choisir pour se traduire, mais dans la réalité, on agit comme s'il était possible de capter la nature dans un écrit sans la médiation de la forme. Marmier remarque avec pertinence que le sujet a beau être nouveau, s'il est exprimé dans une forme surannée, il perd tout son impact. Mais il faut croire que, pour les promoteurs de la nouvelle littérature, la beauté se trouvant dans les objets plutôt que dans la forme, il suffit de traiter de beaux sujets pour rédiger de beaux textes. Aussi dans les conseils aux futurs écrivains se contente-t-on, la plupart du temps, de recourir à l'épithète de nature pour décrire les phénomènes que l'on propose à l'inspiration des autres. Il serait difficile qu'il en soit autrement pour des théoriciens

formés d'après la tradition classique qui veulent rivaliser avec des écrivains romantiques. Se réclamant toujours de l'esthétique du Grand Siècle, comment pourraient-ils indiquer la façon très classique de traiter convenablement un sujet éminemment romantique ?

L'Amérindien est aux yeux des Européens le complément obligé de la grande nature. Très tôt cependant, certains s'aperçoivent que le sujet déjà usé est réduit à l'état de cliché. Dès 1832, Michel Bibaud affirme : « Quant aux mœurs des sauvages, ce sont choses trop connues parmi nous pour que leur description puisse paraître nouvelle, et conséquemment intéressante »<sup>30</sup>. Mais on ne recule pas même devant le cliché pour satisfaire l'imaginaire des Européens. En effet, l'inspiration serait entièrement orientée par la commande sociale d'outre Atlantique et l'on s'efforcera de répondre à l'idée que l'on se fait là-bas des aborigènes, plutôt que de chercher à les connaître véritablement. La littérature qui en résulterait n'aurait rien de commun avec la réalité : « [...] les mœurs sauvages étant encore inconnues, il sera libre à chacun de leur en imaginer à sa guise »<sup>31</sup>. Aussi invite-t-on les écrivains canadiens à représenter les Indiens d'une manière qui réponde aux attentes des Européens :

**Elles apparaissent là, ces fortes races, aujourd'hui presque éteintes, avec leur simplicité, mais aussi avec leurs passions farouches et avec ces vengeances insatiables jusqu'au jour où elles consentirent à porter le joug de l'Évangile**<sup>32</sup>.

Elles sont intéressantes par les écarts qui les séparent de la civilisation, mais dans la mesure seulement où finalement elles la reconnaissent. Les scènes excessives où alternent la violence et la douceur seront également d'un excellent effet<sup>33</sup> en comparaison implicite avec les mœurs mesurées des Européens.

Cet aspect « nature indomptée » que l'on veut donner à la nouvelle littérature, même si l'on admet qu'il n'est plus de la dernière nouveauté, démontre que l'on est prêt à des concessions pour aguicher le public européen par un faux pittoresque, mais qui a la vertu quasi intemporelle de répondre à l'imaginaire des Français sur le Canada.

Après l'exotisme, l'histoire est un autre produit du romantisme, non plus l'histoire universelle dans la tradition romaine, mais l'histoire des particularismes. Auparavant, on s'interrogeait

sur les événements, sur les gens qui avaient le droit d'accéder à l'histoire, mais avec le XIX<sup>e</sup> siècle tous les peuples y réclament leur place. Autant dire que les points de focalisation à partir desquels on interprète les événements se multiplient. Pourquoi alors ne réclamerions-nous pas le droit d'interpréter le passé en notre faveur? Jusqu'à Garneau, des historiens comme William Smith (*The History of Canada*) Robert Christie (*History of Lower Canada*) et même Michel Bibaud véhiculaient une image plutôt négative de la population francophone, dénonçant son ignorance, son opposition au progrès et son attachement à des institutions vétustes. Intégré à une vision du monde anglo-saxonne, le passé des francophones apparaissait comme une suite d'échecs que seuls les Anglais avaient pu réparer. Restauré par F.X. Garneau en faveur des vaincus, le discours historique appelle maintenant des représentations nouvelles du passé. Il recherche à l'intérieur d'un passé particulier des normes qui lui sont propres, ce qu'exprime bien un certain Nazaire Petit :

**Ah ! quand donc cesserons-nous de nous baser follement sur les héros de la Grèce et de Rome ? Ouvrons, ouvrons nos propres annales — n'y trouvons-nous pas des héros qui peuvent marcher de pair avec ceux des temps anciens, des héros dont la gloire est sans tache, des héros qui à la bravoure du soldat, joignent l'habileté du capitaine et la foi du chrétien**<sup>34</sup>.

Le rôle de la littérature n'est toutefois pas de faire l'histoire, mais de la célébrer. Certes le discours historique peut être organisé de telle façon qu'il mette en valeur tel ou tel héros, mais ce n'est pas à lui qu'appartient de couronner les grandes actions. Ce rôle revient d'abord à la poésie et secondairement à la fiction romanesque. C'est bien ce qu'ont démontré les concours de poésie institués par l'université Laval pour célébrer la découverte du Canada. On voit bien par là que le vieil héritage classique qui a poussé Ronsard à écrire la *Franciade*; Camoens, les *Lusiades*; Voltaire, la *Henriade*... demeure toujours vivace chez les lettrés qui ne sauraient penser la littérature en dehors des sentiers battus. Pour prendre une allure épique, une littérature doit magnifier le mythe des origines. Plus ces dernières sont éloignées dans le temps, plus elles laissent de liberté à l'imagination, mais on peut s'interroger sur l'aptitude des premiers colons à jouer les héros. C'est justement dans la transposition du passé que joue l'imagination créatrice : « [...] il y a dans le récit des faits dans

les premiers temps de la colonie de quoi fournir abondamment l'inspiration de ceux dont l'imagination vive se complaît dans tout ce qui est grand et merveilleux »<sup>35</sup>. On peut croire que la grandeur et le merveilleux relèvent de la compétence particulière du poète. On ne voudrait toutefois pas qu'une inspiration incontrôlée s'écarte de la vérité : « [...] il est facile, et sans avoir à recourir au mensonge, de montrer le Canadien franc, brave, religieux et plein d'amour pour sa patrie [...] »<sup>36</sup>. Dans la perspective ultramontaine, la grandeur épique doit être moins recherchée dans les actions humaines que dans l'intervention de Dieu. Aussi suggère-t-on certaines pistes d'interprétation. Certes les héros qui ont eu une destinée exceptionnelle ne justifient probablement pas la composition de poèmes épiques, mais le peuple pris dans son ensemble, comme objet de la prédilection divine, mérite de prendre place dans les annales universelles à titre de nouvel Israël en terre d'Amérique. Dans la perspective d'une histoire qui se répète, il apparaît évident que le monde recommençant sur le Nouveau Continent sera soumis aux mêmes étapes que l'Ancien. C'est pourquoi on s'empresse de distribuer les rôles : le Canada est le nouvel Israël par qui viendra la révélation et le salut. En même temps et en surimpression, on le voit comme une autre France chargée de répandre le christianisme et les lumières des lettres et des arts. Ce rôle de peuple choisi l'inscrit de plein droit dans le monde épique car son combat n'est qu'une reprise du combat primordial qui se livre au-dessus de nos têtes :

**[...] si quelqu'un d'entre vous voulait, nouvel Homère, chanter d'un ton sublime quelques faits d'un intérêt plus général, il pourrait redire les combats que l'enfer suscita à ceux qui ont passé les mers pour venir arborer l'étendard du Christ sur ce nouveau Capitole, non moins difficile à escalader que celui des Césars**<sup>37</sup>.

Enfin les mœurs et coutumes du peuple canadien constitueraient probablement la partie la plus originale de l'inspiration de nos écrivains. Mais sur quoi se fonde-t-on pour conclure à une originalité qui captiverait l'attention des étrangers ? Si l'on s'en tenait aux seuls rapports des visiteurs de passage au pays, on devrait plutôt conclure dans le sens contraire, mais il semble bien qu'à mesure que se multiplient les contacts avec les étrangers, la conscience de la différence s'accroît, comme nous l'avons déjà dit plus haut. Les habitudes d'hospitalité, de cordialité et de bonhomie qui caractérisent les relations

sociales au Canada confèrent à tous les échanges une familiarité que l'on ne retrouve pas ailleurs. Lord Durham le notait avec un certain mépris :

**La plus parfaite égalité règne toujours dans leurs relations ; celui qui est supérieur par l'instruction n'est séparé du paysan singulièrement ignare qui le coudole par aucune barrière d'usages ou de fierté ou d'intérêts** <sup>38</sup>.

Certes au nom de l'intimité on ferme les yeux sur des pratiques ou des usages singuliers, mais quand arrive le temps de les proposer à l'inspiration du poète, on sent le besoin d'opérer un choix. En se plaçant dans la perspective ultramontaine, on ne saurait souffrir qu'une société jouissant des lumières de la Révélation n'affiche le visage de la perfection. Aussi les us et coutumes seront-ils représentés d'après les lois de la belle nature. Une revue des conseils qui sont si généreusement prodigués aux écrivains, nous donne une idée des possibilités qui leur sont laissées. Ils peuvent se limiter à noter et à cataloguer un certain nombre de coutumes implicitement admises comme nationales, mais particulières aux populations compagnardes. Elles ont trait au temps, comme les rites qui marquent les nouvelles saisons, les nouvelles années, aux différents lieux avec leur bagage folklorique ou tout simplement régional. Pour les peindre de façon plus vivante, on conseille de broser de petits tableaux qui, par leur décor et leur mise en scène, restituent l'atmosphère. Les écrivains pourraient aussi incarner les mœurs en des personnages qu'ils mettent en situation, soit dans des nouvelles, soit dans des romans, ce dernier choix étant toutefois moins recommandable parce qu'il suscite des rapports conflictuels incompatibles avec la notion de société parfaite.

On voit assez mal quel genre d'œuvres les écrivains canadiens auraient pu produire en suivant ces conseils. Du moins le XIX<sup>e</sup> siècle en donne peu d'exemples<sup>39</sup>. Mais ces conseils ne restent pas lettre morte puisqu'ils verront leur application dans des œuvres comme *Chez nous* (1914), *les Rapailages* (1916), *les Choses qui s'en vont* (1918), *les Récits laurentiens* (1919), *Chez nos gens* (1919) <sup>40</sup>. Peut-être n'est-ce qu'à cette époque que l'on s'est rendu compte des mutations profondes que subissait la société et qui allaient reléguer au rang de souvenirs les coutumes distinctives des Canadiens français. Mais l'alarme avait été sonnée trop tôt<sup>41</sup>. La société traditionnelle avait encore de nombreuses années devant elle.

Avec une attitude paranoïaque, l'élite interprète tout changement comme une menace à l'identité nationale. Loin de percevoir les progrès techniques comme une amélioration de la condition populaire, elle les déplore au nom du pittoresque. Agressées sur leur propre sol par les infiltrations étrangères, les mœurs canadiennes ne trouveront bientôt plus de retranchement que dans les mémoires. Voilà pourquoi les fondateurs des Soirées canadiennes recommandent une sorte de concertation des intellectuels pour sauver le patrimoine en péril.

La récollection de ces pratiques en voie de disparition par la littérature suppléera à la tradition orale défaillante et relayera la mémoire collective. D'un autre côté, elle fera connaître à l'étranger une manière de vivre que l'on croit originale et capable, à ce titre, de piquer la curiosité. Même si cet objectif était largement atteint, on se demande en quoi il favoriserait le littéraire. Est-ce la simple diffusion de connaissances sur le peuple canadien que l'on cherche ou la production d'œuvres qui s'imposeraient d'abord par leur valeur littéraire ? Il semble bien qu'en tout ceci, le souci de faire œuvre belle soit plus qu'accessoire, car on se méfie de l'effet littéraire comme étant contraire à l'authenticité. On souhaiterait que la littérature soit l'expression directe du peuple, sans médiation superflue. L'insistance que l'on met sur la transparence est cependant suspecte car elle est dans un certain sens l'aveu d'un brouillage volontaire. En désignant les coutumes campagnardes à l'attention des poètes, on occulte délibérément les autres. Si on insiste sur l'uniformité des mœurs canadiennes, c'est pour mieux masquer leur diversité. Comme les autres, la société canadienne n'échappe pas aux tensions entre factions rivales. En condamnant les luttes politiques, James Huston avoue leur omniprésence jusqu'en littérature :

**[...] la politique, en s'emparant de tous les esprits et des meilleurs talents, a malheureusement enlacé notre jeune littérature dans ses fils. Les essais poétiques, surtout, on trop longtemps eu pour sujet des pensées politiques et pour but des attaques contre les hommes qui gouvernaient le Canada <sup>42</sup>.**

Voilà un aspect non légitimé parce que contraire à l'image officielle que l'on est à construire. La discrimination la plus sérieuse concerne cette portion de la population que l'on désigne sous le nom de « voyageurs ». Depuis des générations, les jeunes Canadiens, malgré les objurgations du clergé,

s'obstinent à fréquenter les pays d'en haut où ils s'émancipent de toute tutelle sociale. En se marginalisant, ils encourent la censure de l'élite :

**Pourquoi l'enfant du Canada accepte-t-il, en quelque sorte, la condition d'esclave ; pourquoi le voyons-nous abandonner la maison paternelle, aller bien loin dans les chantiers se faire le bœuf de l'Angleterre, soit au milieu de la solitude des forêts, soit sur les eaux pleines d'écueils des rivières et des fleuves, puis revenant au sein de la famille, l'épouvanter par le scandale de ses blasphèmes et de son libertinage**<sup>43</sup>.

Aux yeux de l'élite, on a d'autant plus raison de marginaliser ce type qu'il jouit de l'admiration spontanée du peuple en tant qu'intrépide aventurier et dépositaire attitré des contes, des légendes et des chansons. Pour ces raisons, certains consentent à lui faire une petite place dans le portrait de famille<sup>44</sup>. Toutefois, seul un chroniqueur anonyme de *la Minerve* ose dénoncer le boycottage dont il est l'objet :

**Tous les ans encore, toute une population de jeunes hommes hardis, vigoureux, s'élançant par bandes joyeuses vers les pays d'en haut. Illettrés pour la plupart, mais avides d'impressions nouvelles, ces jeunes hommes reviennent avec un langage de mœurs dignes d'attention des aspirants à la littérature canadienne. Que faisons-nous encore de cela ? Ce que nous faisons, voici : nous nous imbuons d'une littérature étrangère ; nous buvons à une source alimentée par des productions européennes de chaque jour, source bien souvent fangeuse [...]**<sup>45</sup>.

L'originalité pourrait donc venir de ce côté, mais à quel prix ! Pour que le voyageur soit admis dans la bonne compagnie, il faudra que Joseph-Charles Taché lui fasse subir tout un recyclage dans ses *Forestiers et Voyageurs*.

On peut s'étonner enfin que l'on table tant sur l'originalité des œuvres canadiennes sans jamais en faire la démonstration par des comparaisons appropriées. La chose semble aller de soi tant le discours qui la démarque est implicitement connu de tout le monde. En effet, les Canadiens ont des pratiques sociales originales par rapport aux Européens et aux Américains. On connaît les premiers surtout par les romans feuilletons qui décrivent des complots, des trahisons, des enlèvements, des séquestrations, des infidélités conjugales et bien d'autres désordres. Ces mœurs décadentes seraient le fruit de l'émancipation de populations en quête de liberté et de jouissance. Les seconds sont connus par les témoignages des émigrés, les oui-dire, les colportages : le vaste *melting-pot* américain est certainement l'envers de l'originalité. Ce monde

sans âme, uniquement avide d'argent, sombrerait dans le conformisme le plus complet. Notre originalité en comparaison viendrait de notre fidélité à nos origines, chose exceptionnelle dans un monde en profonde mutation. Nous aurions gardé la pureté des origines.

On peut s'étonner que dans un appel à la représentation de notre comportement collectif, personne ne conseille de prendre un peu de distance pour y jeter un regard quelque peu ironique. Hector Fabre est le premier à se rendre compte de cette lacune :

**Il y a dans la critique de nos mœurs, dans leur comparaison avec les mœurs françaises, dans la peinture de notre état social, toute une mine de piquants tableaux. Il circule à travers notre caractère une veine de gaieté gauloise dont on n'a point encore tiré assez de joyeux propos** <sup>46</sup>.

Mais l'heure de souligner nos travers n'avait point encore sonné.

## **Conclusion**

Le discours sur la littérature nationale est à plusieurs égards un discours contre la littérature française. Il est suscité par la crainte inavouée que la population canadienne en phase d'alphabétisation ne se laisse corrompre par les idées libérales qu'elle véhicule. Pour parer cette éventualité, il faut instaurer une nouvelle littérature plus conforme à la mentalité soumise et conservatrice des Canadiens. Pour justifier cette initiative, on invoque le postulat romantique qui veut qu'à chaque peuple corresponde une littérature particulière. Ce faisant, on mobilise les forces nationalistes en faveur des bonnes lectures. Dans un second temps, on tâche d'orienter la nouvelle littérature dans un sens favorable aux intérêts de la classe dominante en s'appuyant sur un autre postulat, à savoir qu'une littérature nationale ne s'impose au plan international que par son originalité. Rejetant l'originalité de la forme pour celle du sujet, on proclame que l'originalité première du Canadien c'est son catholicisme vécu en français au milieu d'une Amérique protestante et anglo-saxonne. La littérature devra donc se construire à partir de cette caractéristique majeure en exploitant des thèmes tels que la grande nature, les aborigènes, l'histoire des origines et la simplicité des mœurs.

Ce programme de littérature nationale porte la marque évidente de l'ultramontanisme. L'Église en tant que société parfaite ne peut produire que la perfection là où s'exerce efficacement son pouvoir. Telle doit être la thèse implicite d'une littérature qui a pour objet de représenter un peuple catholique. La sélection des représentations se fait en fonction de l'effet à produire : la grande nature par son ordre et sa beauté chante la gloire de Dieu, les indigènes par leurs instincts barbares proclament la supériorité du christianisme, l'histoire manifeste l'intervention de la Providence dans les affaires humaines. Enfin les mœurs douces témoignent du bonheur des Canadiens vivant sous la loi divine.

Un tel programme a pour effet de subordonner le littéraire au non littéraire en limitant considérablement la liberté de l'écrivain dans le choix de ses sujets et dans la façon de les traiter. Le parti-pris de perfection, chacun le sait, voue une œuvre à la stérilité. La dévalorisation systématique de la forme au profit du contenu évacue la littérature comme fondement de la valeur esthétique avec ce résultat que le texte sera jugé d'après sa rentabilité sociale plus que par le plaisir esthétique qu'il procure. La littérature nationale instaurait effectivement des codes nouveaux qui défavorisaient la littérature française remarquable par sa forme, au profit d'œuvres canadiennes formellement moins parfaites mais plus orientées idéologiquement.

*Université Laval.*

#### Notes

- Voici quelques exemples de la valeur que l'on accordait aux lettres. Norbert Thibault affirme : « [...] les lettres, a-t-on dit, sont la fleur de la civilisation. » « Études littéraires IV », *le Courrier du Canada*, X,16 (9 mars 1866) p. 1. L.O. David déclare : « Entre tous les moyens par lesquels un peuple peut acquérir de la gloire et de l'influence, la littérature est sans contredit un des plus puissants et des plus nobles. », « Essai sur la littérature nationale », *Écho du cabinet de lecture paroissial* III, 40 (12 oct. 1861) p. 315. Pour J.S. Raymond, c'est là le moyen par excellence de nous illustrer : « Qu'on me permette donc de voir surtout la gloire future de mon pays dans les triomphes de la parole de ses orateurs, dans l'éclat de la plume de ses écrivains [...] » Discours..., *le Foyer Canadien* IV (1866) p. 161.

- <sup>2</sup> I. Lebrun, *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, p. 271.
- <sup>3</sup> « N'allez pas croire, cependant, que je dédaigne les beaux-arts; au contraire, le beau, le bon, le grand sont frères, tous trois ont droit à nos hommages; mais avant de façonner, de glorifier le bois, le marbre et l'airain, je dis qu'il faut façonner, glorifier l'intelligence [...] mettons d'abord notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de goûter les belles choses d'apprécier les grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. » E. Parent, « Considérations sur le système d'éducation populaire... », *le Répertoire national IV*, p. 345.
- <sup>4</sup> « Plus poseuse, plus sceptique, plus profondément impie que le dix-huitième siècle, notre époque a produit des milliers de volumes devant la signature desquels Voltaire lui-même, le cynique Voltaire, aurait reculé. » Faucher de Saint-Maurice, « L'Homme de lettres », *Choses et autres*, Montréal, Duvernay frères et Dansereau, 1874, p. 11.
- <sup>5</sup> « Les révolutions intellectuelles et sociales qui se sont fait sentir depuis près d'un siècle, ont amené la stérilité pour la véritable science; on ne la trouve guère dans ces livres nombreux que produit notre époque. » J.S. Raymond, *op. cit.*, p. 142.
- <sup>6</sup> « [...] nous ne sommes point fils de la révolution et nous n'avons pas besoin des expédients du romantisme moderne pour intéresser des esprits qui croient et des cœurs encore purs. » J.C. Taché, « Trois légendes de mon pays », *les Soirées canadiennes*, 1861, p. 26.
- <sup>7</sup> « [...] c'est ainsi que le génie du grand siècle de Louis XIV, transporté sur nos rives étonnées rajeuni dans le silence de la méditation, loin du forum et de la place publique, grandira de nouveau, s'élèvera et dominera glorieux, cette terre du Canada, comme autrefois sur la terre de notre vieille mère patrie, la France. » « La Patrie, 11 mars 1858 » citée par *l'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, I, 2 (15 janvier 1859), p. 21.
- <sup>8</sup> N. Thibault, « Études littéraires II », *le Courrier du Canada*, X, 10 (23 février 1866) p. 2.
- <sup>9</sup> « C'est une littérature nationale, originale, que nous devons créer, si nous voulons que nos œuvres traversent l'océan, qu'elles passent à la postérité et qu'elles soient utiles à notre nationalité. » L.O. David, *op. cit.*, p. 32.
- <sup>10</sup> La Direction, « Cabinet de lecture paroissial », *L'Ordre Union catholique*, III, 128 (4 octobre 1861) p. 1.
- <sup>11</sup> Faucher de Saint-Maurice, *op. cit.*, p. 32.
- <sup>12</sup> Isidore Lebrun, *op. cit.*, Alexis de Tocqueville, *La Démocratie en Amérique*, Alfred de Vigny, « Les Français au Canada », reproduit dans *Œuvres complètes*, t. ii, édition de la Pléiade, pp. 863-867.
- <sup>13</sup> Xavier Marmier, *Lettres sur l'Amérique*, Paris 1851; Edme Rameau de Saint-Père, *La France aux Colonies*, Paris, 1859.
- <sup>14</sup> H.R. Casgrain, « Le Mouvement littéraire au Canada », O.C. I, p. 32. Hector Fabre déclare aussi : « Le rôle de notre littérature, c'est de fixer et de rendre ce que nous avons de particulier, ce qui nous distingue à la fois de la race dont nous sortons et de celle au milieu de laquelle nous vivons. » « On Canadian Literature », *Transacion of [...]* (21 mars 1865) p. 90.
- <sup>15</sup> L.O. David, *op. cit.*, p. 316.
- <sup>16</sup> C'est dans cet esprit que P.A. de Gaspé écrit : « [...] un sentiment de patriotisme me soutenait pourtant: celui de consigner des actions, des

- anecdotes, des scènes, que mes soixante-dix-neuf ans me mettaient en mesure de transmettre à la nouvelle génération.» *Mémoires II* (1865) p. 358.
- L.W. Marchand désire que les mœurs antiques servent de modèle à la génération présente: «[...] qui dépeigne si bien les vertus sociales, les mœurs douces et pures de nos ancêtres, qu'elle les remplira d'une noble émulation.» «Heureuse influence...», *la Minerve XXIX*, 62 (24 mars 1857) p. 2.
- <sup>17</sup> E. Senécal, «Discours...», *Écho du Cabinet de lecture paroissial*, II, 3 (2 février 1860) p. 42.
- <sup>18</sup> Crémazie à Casgrain, H.R. Casgrain, O.C. II, p. 391.
- <sup>19</sup> La Direction, «À la Revue du Canada», *les Mélanges religieux*, X, 66 (20 août 1847) p. 501.
- <sup>20</sup> Y. Canadien, «Histoire du Canada», *les Mélanges religieux*, VIII, 108 (30 janvier 1848) p. 849.
- <sup>21</sup> Norbert Thibault soutient: «La religion, tel est bien assurément le plus puissant moyen que nous ayons de conserver notre nationalité.» «Études littéraires IV», *le Courrier du Canada X*, 30 (13 avril 1866) p. 1.
- <sup>22</sup> La Direction, «À la Revue canadienne», *les Mélanges religieux*, XI, i (14 septembre 1847) p. 2.
- <sup>23</sup> F. Vignon, «Les contes du chanoine Schmid», *les Mélanges religieux*, V, 1 (11 octobre 1842) p. 6.
- <sup>24</sup> Charles Thibault, «Mission providentielle des Canadiens». *Écho du Cabinet de lecture paroissial*, IX (1867), pp. 949-950. On parlera donc du Canada français comme de l'«unique apôtre de la vraie foi dans presque toute l'Amérique du Nord», H.R. Casgrain, «Bibliographie», *le Courrier du Canada*, VIII, 147 (11 janvier 1865) p. 2; comme de la race honorée de la mission de représenter dans l'Amérique britannique le catholicisme, la France et la liberté [...]» H. Fabre, «Lecture publique...» *Le Pays V*, 11 (19 février 1856) p. 1.
- <sup>25</sup> «[...] c'est au moyen des lettres qu'il répandra les idées et les principes implantés sur ce sol au prix de bien des sacrifices par des hommes que dirigeait la main de Dieu.» Anonyme, «Cabinet paroissial», *la Minerve*, XXXIV, 9 (28 septembre 1861) p. 2.
- <sup>26</sup> Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, les Presses de l'université Laval, 1978, 474p.
- <sup>27</sup> L.A. Olivier, «Essai sur la littérature du Canada», *Répertoire national*, III, p. 248.
- <sup>28</sup> Dans sa *Satire contre l'ignorance*, Michel Bibaud invite ainsi les poètes à chanter la nature canadienne:
- Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,  
Et de son large lit l'énorme profondeur;  
ou du Montmorency l'admirable cascade,  
Ou du Cap-Diamant l'étonnante esplanade  
Le sol du Canada, sa végétation,  
Présentent un champ vaste à la description
- «Satire contre l'ignorance»,  
*Répertoire national*, I p. 127.
- <sup>29</sup> X. Marmier, «le Canada», *Album littéraire et musical de la Minerve*, VI, 1 (janvier 1851) p. 16.
- <sup>30</sup> M. Bibaud, «Épîtres et satires...», *Magasin du Bas-Canada*, I, 1 (1<sup>er</sup> janvier 1832), p. 24. Nous retrouvons les mêmes réticences chez P.J.O. Chauveau

- (Charles Guérin) et chez Hector Fabre, « On Canadian literature », *Transaction of...* (21 mars 1866) p. 9.
- <sup>31</sup> J. Doutre, « Chronique littéraire », *l'Avenir*, II, 26 (31 octobre 1848) p. 2.
- <sup>32</sup> Anonyme, « Soirées canadiennes », *le Courrier du Canada*, V, 32 (17 avril 1861) p. 2.
- <sup>33</sup> L.A. Olivier, *op. cit.*, p. 250.
- <sup>34</sup> N. Petit, « Études sur les Mémoires de P.A. de Gaspé », *le Courrier du Canada*, X, 100 (26 septembre 1866) p. 3.
- <sup>35</sup> Un jeune homme de talent, « lecture sur les avantages... », *la Minerve*, XXIII, 75, (26 mai 1851), p. 1.
- <sup>36</sup> Un Jeune Canadien, « Correspondance », *la Minerve* XXV, 63 (12 mars 1853) p. 2.
- <sup>37</sup> *Ibid.*
- <sup>38</sup> *Le Rapport Durham* présenté, traduit et annoté par Marcel-Pierre Hamel, Montréal, Éditions du Québec, 1948, p. 85.
- <sup>39</sup> H.R. Casgrain, « Une excursion à l'île aux Coudres », *O.C. I*, pp. 237-322.
- <sup>40</sup> Voici quelques titres d'un kyrielle qui se publie au début du XX<sup>e</sup> siècle : Adjutor Rivard, *Chez nous* (1914) ; Lionel Groulx, *Les Rapailages* (1916) ; Georges Bouchard, *Premières Semailles*, (1917) ; frère Gilles, *les Choses qui s'en vont* (1918) ; Georges-Émile Marquis, *Aux sources canadiennes*, (1918), frère Marie-Victorin, *Récits laurentiens* (1919).
- <sup>41</sup> H.R. Casgrain, *Les Légendes canadiennes*, *O.C. I*, p. 139.
- <sup>42</sup> J. Huston, « Du Répertoire national, Introduction », *le Canadien*, XVIII, 57 (18 septembre 1848), p. 1 et 2.
- <sup>43</sup> F. Vignon, « la Présence du prêtre dans un cabinet de lecture », *Écho du Cabinet de lecture paroissial*, I, 20 (15 octobre 1859) pp. 309-310.
- <sup>44</sup> J. Lenoir, « Civilisation et lettres », *le Pays*, I, 12 (23 février 1852) p. 2 ; la Direction, « Feuilleton des Mélanges religieux », *les Mélanges religieux* XIII, 1 (21 septembre 1849) p. 2.
- <sup>45</sup> Communiqué, « Bibliographie », *la Minerve*, XXV, 31 (19 novembre 1852) p. 2.
- <sup>46</sup> H. Fabre, « On Canadian Literature... », *Transaction of...* (21 mars 1866), p. 91.